# Anne Fauchon

*MCF/HDR : Hors Classe (échelon 6)*

*Portable : 07 63 99 30 42*

*Adresse électronique :* [*fauchon@univ-paris13.fr*](mailto:fauchon@univ-paris13.fr) *; doyen.ufrdsps@univ-paris13.fr*

Université Sorbonne Paris Nord

UFR DSPS

99, avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

## *MAÎTRE DE CONFÉRENCES HDR*

**FORMATION UNIVERSITAIRE :**

**2004 :**  **Habilitation à diriger les recherches**

Université Paris 13

**2003 : Certificat de Fin de Stage à la Profession d’Avocat**

École de formation professionnelle des barreaux de la Cour d’Appel de Paris

**1996 : Doctorat en droit** (Droit privé), mention très honorable avec les félicitations du jury

Université Paris 11

**1996 : Certificat d’Aptitude à la Profession d’Avocat**

École de formation professionnelle des barreaux de la Cour d’Appel de Paris

**1992 : D.E.A. de droit des affaires et de l’économie** (mention assez bien)

Université Paris 2 Panthéon-Assas

**1991 : D.E.S.S. de fiscalité internationale**

Université Paris 11/H.E.C.

**1990 : Maîtrise de droit des affaires** (mention assez bien)

Université Paris 2 Panthéon-Assas

**EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES :**

### UNIVERSITAIRES :

### Depuis le 18/9/2017 : Doyen de la faculté DSPS

### Depuis 1997 : Maître de conférences à l’Université Paris 13

Cours de droit des sociétés, droit fiscal des affaires, DIP.

**Membre de l’IRDA** (Institut de recherches pour un droit attractif)

**Responsable du Master 1 Droit des affaires** (depuis 2001)

### Chargée d’enseignement à l’Université Paris II Panthéon-Assas

Cours de droit fiscal des entreprises et management de l’équipe des praticiens intervenant en droit fiscal interne, au sein du *Master 2 Professionnel Droit des affaires et fiscalité* (sous la direction de Monsieur le Professeur Philippe Merle, puis sous celle de Madame Le Professeur France Drummond depuis 2009).

**1993-1997 : Chargée d’enseignement puis Attachée temporaire d’enseignement et de recherche en droit des affaires et droit fiscal**

Sous la direction de Messieurs les Professeurs Jean-Pierre Le Gall, Philippe Merle, Michel Germain et Michel Grimaldi.

Université Paris II Panthéon-Assas

CABINETS D’AVOCATS :

**2004 : Consultante** en droit des sociétés (droit commercial et droit fiscal des sociétés)

**1999-2003 : Collaboratrice au sein du cabinet d’avocats Hughes Hubbard & Reed**

Cabinet américain de 300 avocats environ (280 aux Etats-Unis et 25 à Paris)

Droit des sociétés et droit fiscal des entreprises (acquisition de titres, restructurations intra-groupe, cession de fonds de commerce, épargne salariale, rédaction de mémorandum) ; droit des contrats (responsabilité contractuelle, etc.).

**1991 : Stage au sein du Cabinet Jeantet & Associés**

Droit des sociétés, droit fiscal des entreprises.

**TRAVAUX ET PUBLICATIONS :**

OUVRAGE

« ***Sociétés commerciales***», Précis Dalloz, Droit commercial, (rédaction des parties « droit fiscal » de l’ouvrage), Ph. Merle et A. Fauchon : 7ème (2000), 8ème (2001), 9ème (2003), 10ème (2005), 11ème (2007), 12ème (2008), 13ème (2009), 14ème (2010), 15ème (2012) en 2011, 16ème (2013), 17ème (2014), 18ème (2015), 19ème (2016), 20ème (2017), 21ème (2018), 22ème (2019), 23ème édition à paraître en septembre 2020.

Mise à jour en ligne (janvier 2008, janvier 2009, janvier 2010, janvier 2011, janvier 2012, janvier 2014, janvier 2015, janvier 2016, janvier 2017, janvier 2018 ; janvier 2019 et janvier 2020.

ACTES DE COLLOQUES, ARTICLES ET COMMENTAIRES D’ARRÊT :

« *L’inspecteur des impôts augmenté* », A. Fauchon, Sciences & sens de l’intelligence artificielle, Sorbonne Paris 13, 19 novembre 2019.

« *Droit fiscal et tenue vestimentaire* », A. Fauchon, Droit(s) et apparence vestimentaire – du singulier au pluriel, BnF et Sorbonne Paris 13, vendredi 9 novembre 2018.

« *L’opération-accordéon* », A. Fauchon, Mélanges en l’honneur de Philippe Merle, Dalloz 2012.

« *Le régime fiscal de faveur des impatriés temporaires*», A. Fauchon, Semaine sociale Lamy, n° 1465, 2 novembre 2010.

«  *La déclaration préalable : pour une prévention efficace du délit d’initié*», en binôme avec le Professeur, Th. Philippon, Bulletin Joly Sociétés, Mai 2008, n° 5, p. 442, n° 95 et Joly Bourse, Mai 2008, n° 3.

« *La preuve de l’acte anormal de gestion* », actes du colloque *Droit de la preuve*, éd. Économica, 2004 ;

« *La validité de « l’opération-accordéon » encore renforcée »* (à propos de CA Besançon, 2 décembre 1998)

Bulletin Joly Sociétés, Octobre 1999, n° 10, § 224, p. 943 ;

« *Cession de parts de SARL subordonnée à la transformation préalable de la société en SA* » (à propos de Cour de cassation, ch. com., 9 février 1999, *S.A.I.M.*)

JCP, éd. E, 21 octobre 1999, n° 42, p. 1679.

« *Quand l’accordéoniste joue faux…* (à propos de CA Nancy, 1er octobre 1997) »

Sur la validité de « l’opération-accordéon »

Bulletin Joly Sociétés, avril 1998, n° 4, § 109, p. 303.

« *Sur la validité de l’acte sous seing privé rédigé au crayon* (à propos de Cour de cassation, ch. com., 8 octobre 1996 »)

Dalloz-Sirey, 30 octobre 1997, Jurisprudence, p. 504.

« *À l’impossible on est tenu ! Sur l’objet relativement impossible* (à propos d’un pacte de préemption portant sur des titres sociaux) »

Dalloz Affaires, 27 mars 1997, n° 13, p. 397.

« *Sur la notion de dividende en droit fiscal* (à propos de Conseil d’État, 29 décembre 1995,  *Sté hygiène et dératisation d’Auvergne*) »

Revue française de comptabilité, Janvier 1997, p. 54.

COLLOQUES :

- Colloque organisé par l’UFR DSPS de l’université Sorbonne Paris 13, Sciences & sens de l’intelligence artificielle, Sorbonne Paris 13, 19 novembre 2019.

Intervention « *L’inspecteur des impôts augmenté* ».

- Colloque organisé par la BnF et l’université Sorbonne Paris 13, Droit(s) et apparence vestimentaire – du singulier au pluriel, vendredi 9 novembre 2018.

Intervention « *Droit fiscal et tenue vestimentaire* ».

- Colloque organisé par l’Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA) de l’Université Paris 13 et la Commission ouverte de droit social du barreau de Paris, le 23 mars 2009, à la Maison du barreau de Paris, sur *l’emploi de salariés étrangers en France* :

Intervention sur « *Le régime fiscal de faveur des impatriés temporaires*».

- Colloque organisé par l’Institut d’Études Judiciaires de l’Université Paris 13, les 14 et 15 février 2004, au Sénat, à Paris, sur le *Droit de la preuve* :

Intervention sur « *La preuve de l’acte anormal de gestion* ».

Également publication écrite, actes du colloque, Éditions Économica, 2004.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES :

« *Les vicissitudes de la notion de distribution régulière de bénéfices des sociétés anonymes en droit fiscal* »

Thèse de doctorat en droit privé, sous la direction de Monsieur le Professeur Patrick DIBOUT

(Paris 11-Sceaux, 1996)

Mémoires de D.E.A. de Droit des affaires et de l’économie et de D.E.S.S. de Fiscalité internationale (1991 et 1992) :

« *Le* dividend access *et l’affaire Arjomari* » ;

« *De la mention manuscrite en matière de cautionnement commercial* » ;

« *Dividendes et sociétés apparentées dans un cadre international* ».

**LANGUE :**

Anglais : lu, écrit et parlé.